

Envoyé en préfecture le 11/07/2018

Reçu en préfecture le 11/07/2018

Affiché le 12 JUL. 2018

ID : 056-215600834-20180628-D201806005-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 28 juin 2018

Objet de la délibération

DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : COMPTE-RENDU

Le vingt huit juin deux mille dix huit à 18h00, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

André HARTEREAU, Michèle DOLLÉ, Loïc RABIN, Marie-Françoise CÉREZ, Claudine CORPART, Yves GUYOT, Julian PONDAVEN, Frédéric TOUSSAINT, Caroline BALSSA, Thierry FALQUERHO, Roselyne MALARDÉ, Pascal LE LIBOUX, Anne LAVOUÉ, Nolwenn LE ROUZIC, Jacques KERZERHO, Françoise BARJONET MOY, Jean-François LE CORFF, Serge GERBAUD, Xavier POUREAU, Guénaëlle LE HIN, Fabrice LEBRETON, Marc LE BOUHART, Michaël BEAUBRUN, Sylvie SCOTÉ, Franck LE GOURRIÉREC, Gwendal HENRY

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Stéphane LOHÉZIC à André HARTEREAU, Nadia SOUFFOY à Loïc RABIN, Katy BOUILLAUT à Michèle DOLLÉ, Philippe PERRONNO à Thierry FALQUERHO, Marie-Hélène LE BORGNE à Xavier POUREAU, Martine JOURDAIN à Nolwenn LE ROUZIC, Alain HASCOET à Jacques KERZERHO

Absent(s) :

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Monsieur TOUSSAINT Frédéric** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Secretariat de la DGS

N° 2018.06.005

DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : COMPTE-RENDU

Rapporteur : Michèle DOLLÉ

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 06 avril 2014, du 29 octobre 2015 et du 28 avril 2016 a donné diverses délégations au Maire ou à son représentant dans le cadre des dispositions visées à l'article L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les actes pris en vertu de ces délibérations sont les suivants :

4 - Marchés et avenants de travaux de fournitures et services

Les actes pris en vertu de ces délibérations depuis le 1er avril sont les suivants :

OBJET	BÉNÉFICIAIRE	MONTANT € H.T	DATE DE NOTIFICATION
Marché pour la fourniture et la livraison de produits de signalisation routière horizontale : peinture de signalisation routière	SAR	Minimum annuel : 10 000,00 Maximum annuel : 18 000,00	03/04/2018
Marché pour la fourniture et la livraison de produits de signalisation routière : enduit à froid	Oré	Minimum annuel : 10 000,00 Maximum annuel : 18 000,00	04/04/2018
Marché pour la fourniture de logiciels informatiques et de prestations associées – groupement de commande Agglo et villes	SCC	Pas de montant minimum et maximum	04/04/2018
Marché pour l'entretien des vêtements de travail	ESAT Alter Ego	Minimum annuel : 2 800,00 ; maximum annuel : 5 000,00	11/04/2018
Marché pour les vérifications ponctuelles et périodiques des équipements et des installations des bâtiments communaux : vérifications ponctuelles des installations électriques et des moyens de secours	Qualiconsult	2 795,00	16/05/2018
Marché pour les vérifications ponctuelles et périodiques des équipements et des installations des bâtiments communaux : vérifications réglementaires périodiques annuelles pour les bâtiments de 1 ^{er} groupe des installations électriques, chauffage gaz ou FOD, d'ECS des alarmes incendie et des équipements concernant la sécurité incendie et le désenfumage	Dekra	12 996,00	17/05/2018
Marché pour les vérifications ponctuelles et périodiques des équipements et des installations des bâtiments communaux : vérifications réglementaires périodiques annuelles des ascenseurs et monte-charges	Bureau Veritas	2 007,00	12/04/2018

Marché de travaux pour le désamiantage du Centre Technique Municipal	Calves Démontage	44 708,00	19/04/2018
Marché de travaux relatif au remplacement de portes métalliques sur des gymnases de la Ville d'Hennebont	CTIS	29 971,00	14/05/2018

6 – Accepter les indemnités de sinistre afférentes aux Contrats d'assurance

Contrat risque statutaire : 24 700.43 € (du 9 mars au 9 mai)

8 – Délivrance et reprise des concessions dans les cimetières

AVRIL 2018

CIMETIERES	ACHATS	RENOUVELLEMENT
Hennebont Centre	1	3
Saint-Gilles		
Saint-Caradec		
TOTAL	1	3

COLUMBARIUM	ACHATS	RENOUVELLEMENT
Hennebont Centre	1	
Saint-Gilles		
Saint-Caradec	1	
TOTAL	2	

RECAPITULATIF :

- **2 achats caverne columbarium**
- **1 achat de concession**
- **3 renouvellements**

Mai 2018

CIMETIERES	ACHATS	RENOUVELLEMENT
Hennebont Centre	1	12
Saint-Gilles		
Saint-Caradec		2
TOTAL	1	14

COLUMBARIUM	ACHATS	RENOUVELLEMENT
Hennebont Centre	2	
Saint-Gilles		
Saint-Caradec	3	
TOTAL	5	

RECAPITULATIF :

- **4 achats caverne columbarium**

- 1 achat case columbarium
- 1 achat de concession
- 14 renouvellements

10 – Aliénation de gré à gré de biens mobiliers

Mois	Libellé	Prix vente
Avril	Broyeur Saelen	1 000€

15 - Droits de préemption

- Nombre de décisions de ne pas préempter : 60
- Nombre de DIA reçues du 10/04/2018 au 06/06/2018 : 60

16 – Représentation de la Commune en justice

OBJET DU CONTENTIEUX	INSTANCE CONCERNÉE	DÉCISION
LE ROMANCER Christian : Contestation sanction disciplinaire	Tribunal Administratif	mémoire en défense de la Ville déposé le 13 juin 2018

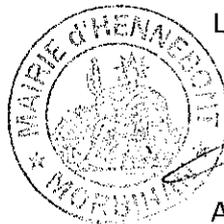
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-22 et L2122-23,
Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 18 juin 2018,
Vu l'avis favorable de la Commission Ressources en date du 11 juin 2018,
Vu le rapport présenté en séance du Conseil Municipal,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

→ **PREND ACTE** de ces informations conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal prend acte

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,



André HARTEREAU